Programme de travail **2010**

1830-7175

Engagés dans la sécurité des aliments en Europe

efsa
European Food Safety Authority

Programme de travail 2010

L'EFSA en 2010: un acteur reconnu dans le système européen de sécurité des aliments, travaillant de concert avec ses partenaires et les parties intéressées afin de garantir des aliments sûrs pour tous les citoyens en Europe.

Le plan stratégique 2009-2013 de l'EFSA définit les objectifs majeurs de l'organisation. Il servira de guide au travail de l'EFSA au cours des années à venir. En collaboration avec ses différents partenaires – la Commission européenne, le Parlement européen, les États membres – et les parties intéressées, l'EFSA continuera de contribuer à la protection de la santé publique et au renforcement de la confiance des consommateurs à l'égard de l'approvisionnement alimentaire européen en fournissant des avis scientifiques indépendants et une communication sur les risques appropriée. Afin de mesurer son influence, l'EFSA emploiera aussi, pour la première fois, des indicateurs d'impact qui lui permettront de mieux évaluer les effets de son travail.

En 2010, la charge de travail de l'EFSA continuera de croître, notamment en ce qui concerne les demandes d'autorisation. Alors que l'Autorité approche sa taille opérationnelle critique, l'augmentation de productivité donnera lieu à 1 000 productions scientifiques. Afin d'atteindre cet objectif en 2010, l'EFSA renforcera la capacité d'évaluation des risques en Europe, élaborera une stratégie scientifique globale et consolidera son attrait pour le personnel et les experts scientifiques, tout en renforçant l'efficacité de ses communications.

Parallèlement à son cœur de métier, l'EFSA continuera de suivre de près les défis, divers et nombreux, auxquels devra faire face l'organisation – tels que l'impact des nouvelles sciences et technologies – ainsi que des questions mondiales telles que le commerce international et le changement climatique, une des raisons pour lesquelles l'Autorité renforcera sa capacité à identifier et à affronter les risques émergents. En 2010, l'EFSA publiera d'ailleurs son premier rapport annuel sur les risques émergents.

La collecte des données et la coopération scientifique constituent des éléments toujours plus importants du travail de l'EFSA. L'Autorité donnera donc la priorité à la coopération avec les États membres, les parties intéressées et les autres acteurs de la chaîne alimentaire pour utiliser au mieux les ressources de façon collective et s'assurer que la protection du consommateur et les politiques de santé reposent sur les preuves scientifiques disponibles les plus solides. En 2010, l'EFSA lancera également un projet visant à établir un système de collecte de données sur la consommation alimentaire à l'échelle européenne (EU Menu).

L'EFSA s'engage à s'impliquer pleinement au niveau international. Une telle coopération lui permettra d'être parfaitement informée des défis mondiaux en matière de sécurité des aliments, d'échanger des informations et des données, d'identifier les risques émergents et de garantir la cohérence des communications sur les risques. La stratégie de communication, adoptée par le conseil d'administration de l'EFSA en 2006, sera également révisée.

Activités clés de l'EFSA en 2010

1. Production de conseils et d'avis scientifiques, ainsi que d'approches pour l'évaluation des risques
2. Évaluation des produits, substances et allégations soumis à autorisation selon la législation de l'UE
3. Collecte de données, coopération scientifique et mise en réseau
4. Communication et dialogue

A surveiller en 2010

- Conseils sur les demandes d'autorisation concernant les allégations de santé, les additifs destinés à l'alimentation animale, les OGM, les additifs alimentaires, les arômes, les enzymes et les matériaux en contact avec les aliments.
- Orientation sur les nouveaux aliments.
- Identification des facteurs génétiques affectant le bien-être des poulets de chair.
- Conseils sur la fièvre Q, le virus H1N1 de la grippe, les EST, les zoonoses d'origine alimentaire et la résistance aux antimicrobiens.
- Conseils sur les contaminants dans les aliments tels que les mycotoxines, les polluants organiques persistants, les toxines des fruits de mer et les médicaments vétérinaires.
- Plus de conseils sur les valeurs nutritionnelles de référence.
- Examen des évaluations réalisées au niveau national sur les risques liés aux agents pathogènes (PRA) et conseils pour l'extension des PRA à travers l'UE.
- Lignes directrices de l'UE sur la toxicologie, l'écotoxicologie, le devenir environnemental et les résidus des pesticides.
- Examen par les pairs des pesticides et évaluation des limites maximales de résidus (LMR) de pesticides.
- Préparation du système paneuropéen de collecte de données sur la consommation alimentaire (EU Menu).
- Harmonisation des évaluations des risques et nouvelles méthodologies.
- Premier rapport annuel sur les risques émergents.
- Coopération entre les États membres et l'EFSA par l'intermédiaire des points de contact nationaux, la base de données recensant les experts scientifiques et le réseau « article 36 ».
- Renforcement de la visibilité scientifique de l'EFSA grâce à l'*EFSA Journal* et à l'échange d'informations scientifiques.
- Colloques scientifiques sur la classification des aliments et les risques émergents.
- Enquête Eurobaromètre sur la perception des risques par les consommateurs.
- Stratégie scientifique globale de l'EFSA.
- Révision de la stratégie de communication de l'EFSA.
- Expansion de la stratégie internationale de l'Autorité.

1. Production d'avis scientifiques fiables grâce à des évaluations des risques indépendantes

Pour fournir aux gestionnaires des risques les avis scientifiques les plus complets et les meilleurs possibles, une approche pluridisciplinaire est nécessaire. C'est pourquoi l'EFSA étudiera comment tirer parti au mieux des disciplines nombreuses et diverses qu'elle a à sa disposition, à chaque fois qu'elle répondra à des demandes de conseils, développera des méthodes d'évaluation des risques ou abordera de nouvelles technologies. L'approche de l'EFSA en matière d'évaluation des risques environnementaux, en particulier, sera examinée en vue d'identifier les besoins futurs.

«Adopter une approche intégrée pour fournir des avis scientifiques sur la chaîne alimentaire du champ à l'assiette»

Étendre la portée de l'EFSA

L'Autorité continuera de collaborer avec les agences européennes sur des problèmes tels que la résistance aux antimicrobiens et avec des organisations internationales sur des questions telles que l'évaluation des risques chimiques, afin de renforcer le partage des informations, des données et des meilleures pratiques. Elle redoublera d'efforts pour se positionner à l'avant-garde des méthodes d'évaluation des risques en renforçant ses approches globales et en s'efforçant d'harmoniser ces méthodes aux niveaux national, européen et international.

Comme les années précédentes, l'EFSA travaillera en étroite collaboration avec les gestionnaires des risques afin de planifier et d'établir des priorités dans son travail, de suivre les évolutions, d'identifier les obstacles éventuels et d'adopter des mesures appropriées. L'EFSA continuera d'être réactive. Elle renforcera sa capacité à faire face aux imprévus, par exemple, en cas de présence inattendue d'un contaminant dans les aliments.

En outre, en poursuivant son programme d'assurance qualité (INEX), elle renforcera encore la qualité de ses productions scientifiques.

2. Évaluation des produits, substances et allégations soumis à autorisation

En 2010, l'EFSA évaluera les demandes d'autorisation relatives aux allégations de santé, aux additifs alimentaires et additifs destinés à l'alimentation animale, aux matériaux d'emballage, aux pesticides et aux OGM. L'Autorité a confiance dans sa capacité à continuer à se montrer réactive et à fournir, dans les délais impartis, des évaluations de haute qualité des produits, substances et allégations qui, en vertu de la loi, sont soumis à une autorisation pour leur utilisation dans l'UE.

Définition des priorités et optimisation de la planification

L'EFSA se concentrera sur l'amélioration de l'efficacité des évaluations scientifiques en optimisant l'harmonisation, l'allocation des ressources et la planification. Pour ce faire, elle se basera sur l'évaluation de l'impact de la future législation et établira des priorités dans ses activités, comme convenu avec la Commission.

Afin d'améliorer la transparence des procédures d'évaluation, l'EFSA continuera d'organiser des consultations publiques sur les documents d'orientation proposés dans le cadre des demandes d'autorisation.

Comme pour les autres évaluations de risques, dans ce domaine aussi, l'EFSA renforcera la collaboration scientifique entre les États membres et au-delà des frontières de l'UE. Parallèlement, l'Autorité surveillera et maintiendra la qualité de ses évaluations grâce à son système d'auto-contrôle et d'examen interne et externe de la qualité.

«Fournir, en temps opportun, des évaluations de haute qualité des produits, substances et allégations soumis à autorisation selon la législation européenne»

L'EFSA en un coup d'œil

- **1500** experts scientifiques externes
- Plus de **2 000** productions scientifiques adoptées
- Plus de **400** membres du personnel
- Réseau du forum consultatif: **27** États membres et **3** pays observateurs
- Réseau de plus de **300** institutions scientifiques
- Budget de **73 millions d'euros** pour 2010

3. Collecte des données, coopération scientifique et mise en réseau

Afin de tirer parti au mieux de l'expertise scientifique disponible à travers l'Europe et d'en assurer une utilisation efficace, l'EFSA renforcera encore la coopération scientifique, la mise en réseau et la collecte des données avec les États membres, les partenaires, le secteur de l'industrie et les parties intéressées. Ceci permettra aux groupes scientifiques de l'EFSA de continuer à fournir des avis scientifiques solides.

La coopération avec les États membres dans tous les secteurs d'activité de l'EFSA continuera d'être une priorité. Le forum consultatif, les points de contact et les réseaux spécifiques seront des véhicules clés pour l'échange d'informations et de données, la consultation et le partage du travail entre l'EFSA et les États membres.

Cet objectif sera atteint grâce à l'externalisation, pour une valeur de près de 8 millions d'euros, de travaux préparatoires – notamment la collecte de données pour soutenir le travail des groupes scientifiques – et grâce au développement du réseau des organisations sous l'article 36. L'EFSA optimisera également la base de données recensant les experts scientifiques et soutiendra l'échange d'informations via la plateforme d'échange d'informations et les colloques scientifiques. De plus, elle lancera et mettra en œuvre des programmes annuels visant à harmoniser les évaluations des risques entre les États membres, créera des groupes de travail de coopération scientifique sur des thèmes spécifiques en faisant appel aux experts des États membres et organisera des groupes de travail et des réunions avec les parties intéressées. L'EFSA évaluera aussi l'efficacité de ces initiatives de coopération.

«Coordonner la collecte, la diffusion et l'analyse des données pertinentes»

Collecte des données

Les activités de collecte de données à l'EFSA seront encore renforcées. Pour ce faire, l'Autorité mettra l'accent sur l'harmonisation des méthodes utilisées pour la collecte des données, elle améliorera l'efficacité du transfert, du stockage et de l'accès aux données à utiliser dans les évaluations des risques de l'EFSA et des États membres et elle développera davantage l'analyse et l'élaboration de rapports sur ces données. Le nouveau système de collecte de données sur la consommation alimentaire à l'échelle européenne (EU Menu) est un projet pluriannuel clé qui sera lancé en 2010.

Risques émergents

L'EFSA affinera davantage sa capacité de recherche et d'analyse systématique des informations afin d'identifier les risques émergents. Elle publiera son premier rapport annuel sur les risques émergents et coordonnera un réseau européen spécifique à ce sujet.

Une plus grande visibilité

L'Autorité développera et promouvra davantage l'utilisation de l'*EFSA Journal* au sein de la communauté scientifique afin d'assurer la visibilité, la reconnaissance et le référencement des productions scientifiques de l'EFSA. Elle continuera également à forger des partenariats de collaboration étroits à l'échelle internationale pour assurer l'échange des informations et des données d'intérêt commun.

4. Communication et dialogue

La communication et le dialogue continueront à soutenir les efforts de l'EFSA pour renforcer encore la confiance des consommateurs à l'égard du système européen de sécurité des aliments. Pour ce faire, l'EFSA révisera sa stratégie de communication afin de tenir compte des changements survenus dans le paysage de la communication, au sein de l'EFSA et au-delà.

L'Autorité continuera de promouvoir la cohérence grâce à une coopération renforcée avec les autorités concernées aux niveaux national, européen et international. Elle renforcera sa coopération avec le forum consultatif et les points de contact, en développant des lignes directrices pour la communication sur les risques et en amplifiant sa portée dans les États membres. En 2010, l'EFSA révisera sa stratégie de communication, adoptée pour la première fois par le conseil d'administration en 2006.

L'EFSA utilisera tout l'éventail des moyens de communication disponibles, en ligne et hors ligne, y compris l'utilisation des outils multimédias, pour atteindre ses audiences cibles avec des messages clairs et compréhensibles.

Partenaires et parties intéressées

Le forum consultatif et les réunions d'experts nationaux sur des thèmes spécifiques continueront de contribuer à l'approfondissement du dialogue entre les États membres autour du travail de l'EFSA. Le réseau des points de contact contribuera à étendre l'influence de l'EFSA à travers l'Europe, grâce à l'élaboration de messages sur mesure, adaptés aux audiences nationales. Ce travail sera soutenu par le lancement d'une enquête Eurobaromètre qui permettra de mieux comprendre comment les attitudes et les préoccupations en matière de sécurité des aliments ont évolué au fil des années, depuis l'organisation de la première enquête de ce genre, en 2005.

«Contribuer à renforcer la confiance à l'égard du système européen de sécurité des aliments grâce à une communication efficace sur les risques et un dialogue avec les partenaires et les parties intéressées»

Avec le Parlement européen et une Commission européenne nouvellement constituée, l'EFSA forgera des liens de travail encore plus forts avec les institutions. Elle continuera également à s'engager avec les parties intéressées, grâce à des consultations et des réunions, et à approfondir ses liens avec les partenaires internationaux, par exemple, au moyen de la notification préalable de ses communications.

TM-AG-09-001-FR-C

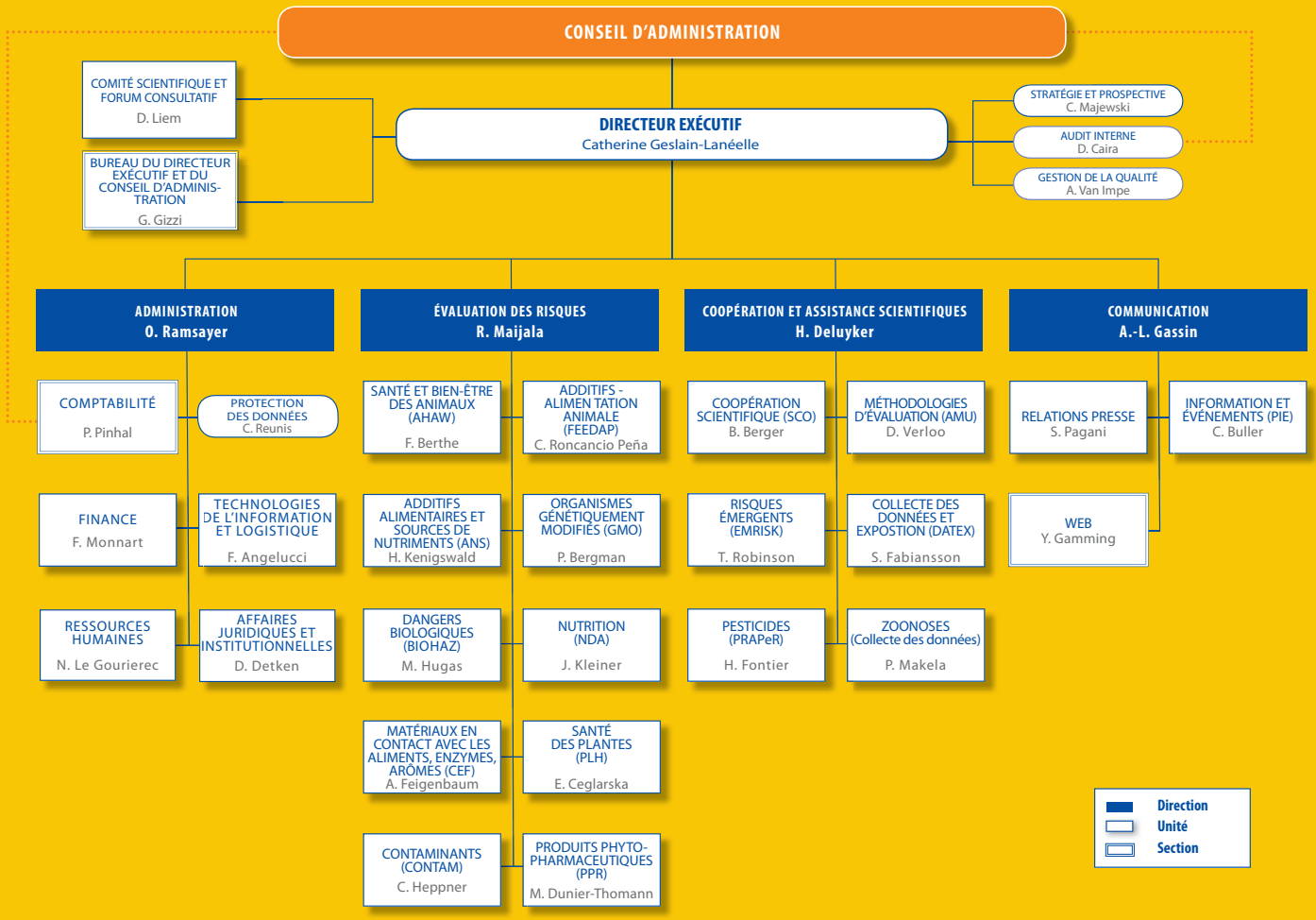

Largo N. Palli, 5/A
43121 Parma, ITALIE
Tél.: + 39 0521 036 111
Télécopie: + 39 0521 036 110

www.efsa.europa.eu

efsa
European Food Safety Authority

Office des publications

ISBN 978-92-9199-188-4